



Manifeste

DÉCONFINEMENT : GUIDE DE CONSEILS DE BONNES PRATIQUES
À L'EXERCICE DE LA PROFESSION DENTAIRE.

L'Art Dentaire en France représente une chaîne de valeurs et de professionnels, reconnue dans le monde entier comme l'une des toutes meilleures, en tous les cas l'une des plus performantes. Je suis heureux et fier de contribuer, à la tête de Biotech Dental depuis 25 ans, à l'excellence de cette grande corporation.

En tout premier lieu, il s'agit des 42 000 chirurgiens-dentistes et des 50 000 assistant(e)s dentaires qu'ils emploient, qui soignent ensemble nos concitoyens et contribuent pour 11 milliards d'€ aux 2 418 milliards d'€ de notre PIB annuel. (soit 0,5 % du PIB).

Il faut rajouter à la contribution de ces 92 000 personnes, les 18 000 salariés des laboratoires de prothèse dentaire et les 30 000 salariés de l'industrie dentaire auxquels les chirurgiens-dentistes et les prothésistes font appel pour assurer la qualité des produits et des soins pratiqués aux patients en France. Au total, l'Art Dentaire français représente donc un écosystème d'environ 140 000 personnes générant 11 mds d'€ de revenus annuels.

Depuis le début du confinement, soit un mois déjà, l'ensemble de cette profession est COMPLÈTEMENT à l'arrêt car les chirurgiens-dentistes ont été dans l'obligation de fermer leur cabinet, jugés trop exposés comme leurs patients et leurs collaborateurs au virus, à la fois parce qu'ils travaillent à quelques centimètres de la bouche du patient, car l'usage des turbines et des contre-angles génèrent des aérosols qui peuvent sans mesure de précautions particulières exacerber la propagation du coronavirus et enfin parce qu'ils étaient dans l'impossibilité de disposer de suffisamment de masques pour pouvoir assurer leur métier en sécurité. Seules les urgences qualifiées de majeures (pulpites, abcès...) sont aujourd'hui assurées par des dentistes de garde sur gestion du conseil de l'ordre départemental concerné.

Excepté l'Angleterre qui a fait de même, les chirurgiens-dentistes des autres pays européens gèrent les urgences de leurs patients et en Allemagne, l'activité des praticiens bien que restreinte ne s'est pas arrêtée.



Alors, il est vrai que cette profession pourtant **maillon indispensable** de la bonne santé générale des Françaises et des Français, à l'origine aussi de la détection de la plupart des cancers de la cavité buccale, est discrète et ne jouit pas d'un lobbying corporatiste ou syndical très bruyant, mais aujourd'hui l'ensemble de cette branche de la Santé et son industrie souffrent en silence.

Le déconfinement annoncé par le Président de la République le 11 mai dernier concerne aussi les chirurgiens-dentistes qui en tant que véritables professionnels de santé sont parfaitement initiés à faire respecter au sein de leur cabinet des mesures de sécurité sanitaire encore plus strictes, liées à cette période mais aussi de traiter enfin au bout de deux mois des citoyens français laissés sans soins bucco-dentaires.

Nous avons pris l'initiative comme d'autres acteurs de l'Art dentaire de réfléchir avec un comité d'experts créé à cet effet à un mode de reprise d'activité qui permettrait de renforcer la sécurité sanitaire des professionnels et des patients au sein des cabinets.

Fort de nos 32 ans d'expérience dans ce domaine, disposant aussi d'une expertise scientifique, technique et industrielle importante dans notre groupe, avec nos clients chirurgiens-dentistes, des experts nationaux et internationaux, nous avons pris l'initiative de porter le détail de nos travaux et leurs solutions techniques dans un guide de conseils de bonnes pratiques à l'exercice de la profession dans le cadre du prochain déconfinement, à paraître dans les prochains jours qui en aucun cas ne se substituera aux instructions officielles données par le Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes.

Les Françaises et les Français ne pourront pas rester encore très longtemps sans soins bucco-dentaires, tout comme de nombreux professionnels de l'Art Dentaire ne survivront pas à une période d'inactivité trop prolongée.

M. Philippe VERAN

